

Les consentements «éclairés»



RICHARD MARTINEAU

Mardi, 18 octobre 2016 05:00

MISE à JOUR Mardi, 18 octobre 2016 05:00

S'il y a un mot qui est en train de perdre tout son sens, c'est bien «volontaire».

«Ma fille a décidé volontairement de porter la burqa.»

«Mon fils a décidé volontairement de donner la majorité de ses avoirs à son gourou.»

«Ma sœur a accepté volontairement de se laisser mourir au bout de son sang.»

«Ma fille a décidé volontairement de se prostituer et de recevoir 15 clients par jour.»

«Mon ex a décidé volontairement de se joindre à une secte, entraînant mes enfants avec elle.»

VOLONTAIREMENT ET LIBREMENT ?

Qui peut être sûr que ces gens-là n'ont pas été manipulés psychologiquement?

Qu'ils n'étaient pas sujets à des pressions de la part de leurs proches, de leur entourage?

Si une fille qui a participé à des orgies a des marques sur le corps, on va dire qu'elle a été forcée de prendre part à cette partouze. Qu'on l'a battue, menacée.

Mais si elle n'a aucune marque, on va dire que c'était volontaire.

Et les marques psychologiques, elles?

La manipulation? Le lavage de cerveau?

On s'en fout.

La personne dit que c'est son choix, donc, c'est son choix. On ne peut pas remettre son «consentement éclairé» en question.

Comme si tu te levais un matin et que tu te disais: «Tiens, à partir d'aujourd'hui, je vais me cacher sous un drap noir du matin au soir et gommer complètement mon identité.»

Ou: «Je vais refuser une transfusion sanguine et me laisser mourir au bout de mon sang.»

Ou: «Je vais donner toutes mes économies à un étranger qui dit être la réincarnation de Dieu.»

DES CERBÈRES À LA PORTE

Lâchez-moi avec votre «consentement éclairé»...

Comme si une personne qui croit des sornettes abracadabrantes était capable d'offrir un «consentement éclairé»!

Oui, le gars croit dur comme fer que l'humanité a été créée par Xénu, une entité extraterrestre qui dirigeait la Confédération galactique il y a 75 millions d'années... Mais il a toute sa tête, hein!

Il est apte à prendre des décisions hyper importantes concernant son avenir!

Le fait que des Témoins de Jéhovah empêchaient toute personne qui n'était pas membre de la secte de pouvoir voir Éloïse Dupuis, la jeune mère morte au bout de son sang, ne vous met pas la puce à l'oreille concernant son «consentement éclairé»?

Une personne qui donne son consentement «librement» et «volontairement» n'a pas besoin de cerbères à la porte de sa chambre d'hôpital, il me semble...

Un ami proche a fait partie de l'Opus Dei (une secte reconnue et encouragée par l'Église catholique, chère Denise Bombardier)...

Pendant des années, il leur a donné les trois quarts de son salaire.

Vous pensez qu'il a fait ça de façon «éclairée»?

Si vous répondez oui, c'est que vous ne connaissez rien aux sectes.

SCIENCE VS RELIGION

Vous voulez mon opinion «éclairée»?

On ne devrait jamais accepter un refus de traitement médical pour des motifs religieux.

La médecine est une science. Et la science n'a que faire des superstitions.